



Communiqué

Pour diffusion immédiate

Annnonce de nouvelles règles pour l'industrie des cartes de crédit et de débit La Coalition québécoise accueille le Code de conduite avec réserve

Montréal, le 20 avril 2010 – Bien que la Coalition québécoise contre la hausse des frais de cartes de crédit et de débit supporte la proposition de Code de conduite sur les transactions électroniques du ministre Flaherty, elle trouve qu'il ne va pas assez loin en évitant la question fondamentale de la tarification abusive imposée aux marchands.

Les avancés que propose le Code de conduite seront assurément bénéfiques pour l'ensemble de l'industrie commerciale canadienne. L'ajout de transparence et l'établissement de pratiques commerciales plus équitables sont bien accueillis. Cependant, en omettant d'établir des paramètres clairs au sujet de la tarification, le ministre Flaherty vient tout simplement de repousser le problème à plus tard.

« Nous tenons à féliciter le ministre Flaherty pour avoir mené à bien son Code de conduite et encore plus important, son encadrement en élargissant le mandat de l'Agence de la consommation en matière financière au Canada, le tout dans un délai politique très court. Cependant, la Coalition considère que d'éviter la question de la tarification abusive est une erreur et que du même coup, c'est d'éviter la principale problématique vécue par les commerçants canadiens dans ce dossier. » a déclaré Me Gaston Lafleur, président du Conseil québécois du commerce de détail et porte-parole de la Coalition québécoise contre la hausse des frais de cartes de crédit et de débit.

Dans ses commentaires déposés au ministre des Finances en janvier dernier, la Coalition rappelait que l'essence de cette problématique provenait fondamentalement de la tarification abusive chargée aux commerçants. À cet effet, la coalition canadienne « Cessez de nous coller des frais à payer » estime qu'annuellement les grands réseaux de cartes de crédit soutirent près 4,5 milliards de dollars aux commerçants canadiens en frais d'utilisation. Ultiment, ces frais sont relégués aux consommateurs et engendrent indirectement une pression à la hausse sur l'ensemble des prix des biens et services vendus au Canada.

La Coalition québécoise contre la hausse des frais de cartes de crédit et de débit restera vigilante à la question de la tarification excessive auprès des commerçants et émettra sous peu ses commentaires au ministre Flaherty.

La Coalition québécoise contre la hausse des frais de cartes de crédit et de débit est un mouvement de protestation initié par le Conseil canadien du commerce de détail. Il est relayé avec force au Québec par de nombreuses associations représentant plus de 30 000 établissements qui ont décidé d'unir leurs voix. L'Association des détaillants en alimentation du Québec, l'Association des hôteliers du Québec, l'Association des marchands dépanneurs et épiciers du Québec, l'Association des restaurateurs du Québec, l'Association des stations de ski du Québec, l'Association des terrains de golf du Québec, l'Association québécoise de la quincaillerie et des matériaux de construction, l'Association québécoise des indépendants du pétrole, l'Association québécoise du propane, le Conseil des chaînes de restaurants du Québec et le Conseil québécois du commerce de détail ont ainsi choisi d'agir de façon concertée et de sensibiliser leurs membres, la population et les élus à cette importante problématique ainsi qu'aux conséquences potentielles de ces hausses.

Source :

Pierre-Alexandre Blouin
Directeur affaires publiques
Association des détaillants en alimentation du Québec
T. : 514 982-0104

Renseignements :

Danielle Chayer
Vice-présidente et directrice générale
Association des hôteliers du Québec
T. : 514 448-6215, poste 3 C. : 514 703-6424

Raymond Guillet
Directeur régional, développement des affaires
Association des marchands dépanneurs et épiciers du Québec
T. : 418 654-3232

François Meunier
Vice-président aux affaires publiques et gouvernementales
Association des restaurateurs du Québec
T. : 514 527-9801 C. : 514 217-4559

Alexis Boyer-Lafontaine
Directeur des affaires publiques
Association des stations de ski du Québec
T. : 514 493-1810 poste 102 C. : 514 714-7547

France A. Martin
Association des terrains de golf du Québec
T. : 514 252-3147 / 1 800 891-4010

Richard Darveau
Président-directeur général
Association québécoise de la quincaillerie et des matériaux de construction
T. : 450 646-5842 poste 225 C. : 514 984-2183

Sonia Marcotte
Présidente-directrice générale
Association québécoise des indépendants du pétrole
T. : 514 355-9600

Lorraine Beaudoin
Directrice générale
Association québécoise du propane
T. : 514 388-0909

Jean Lefebvre
Vice-président, Affaires gouvernementales
Conseil des chaînes de restaurants du Québec
T. : 514 448-2154

Me Gaston Lafleur
Président-directeur général
Conseil québécois du commerce de détail
T. : 514 842-6681, poste 200